

REUNION DU 13 janvier 2023
20h30

Membres Présents: ARNOULD Michel, BRAUSSEN Jean-Luc, BECKER Pascal, ARNOULD Laura, BOCK Pascal, JACOB Philippe, DOMINELLI Cosimo, SABIRON Gaëlle, s, TOULZA Chantal, ZANZANA Marie-Josée.

Membres Absents : SINDT Francis

1. CONTRATS D'ENTRETIEN ESPACES VERTS POUR 2023

Le Conseil Municipal décide de confier à la Sté EURO-PAYSAGE de Dalstein l'entretien des espaces verts et accepte le devis pour un montant de 7 200,61 euros TTC.

2. CONTRAT D'ENTRETIEN ECLAIRAGE PUBLIC

Le Conseil Municipal décide de confier l'entretien de l'éclairage public pour 2023 à l'Entreprise LAUER de MERTEN pour un montant de 309.60 euros TTC.

3. APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL DU SERVICE EAU POTABLE 2021

Après présentation du rapport annuel du service des eaux potables 2021 proposé par le Syndicat Mixte des Eaux de Boulay, le conseil municipal approuve ce rapport.

4. MODIFICATION DES STATUTS DE LA CCHPB

Le Maire présente aux membres du Conseil Municipal la délibération du Conseil Communautaire de la CCHPB (communauté de communes de la Houve et du Pays Boulageois) en date du 28/11/2022 concernant la modification de ses statuts en y ajoutant la compétence facultative suivante : « Réalisation de groupements de commande publique pour le compte de ses communes membres, conformément aux dispositions de l'article L5211-4-4 du code général des Collectivités Territoriales ».

5. EXPLOITATION D'UNE UNITE DE METHANISATION A BOULAY

Suite à l'enquête d'utilité publique : ARRÊTÉ DCAT/BEPE/N°2022-257 du 21 décembre 2022, portant l'ouverture d'une consultation du public sur le dossier d'enregistrement présenté par la société Métha A4 pour l'exploitation d'une unité de méthanisation sur la commune de Boulay-Moselle et de 3 stockages déportés sur les communes d'Helstroff, Brettnach et Bibiche.
Le conseil décide de ne pas donner d'avis.

6. TRAVAUX RESEAU ENEDIS ET ECLAIRAGE PUBLIC RUE DES FONTAINES

Suite aux travaux d'extension du réseau ENEDIS rue des fontaines le conseil municipal décide de faire réaliser les travaux d'extension de réseau Télécom et éclairage public. Il autorise le Maire à signer le devis présenté par la société S.V.T. de Manoncourt sur Seille pour un montant de : 1880.00 euros HT